MÉLANGES

L'ÉTAT D'ABD-EL-KADER ET SA PUISSANCE EN 1841

d'après le rapport du sous-intendant militaire MASSOT

Les historiens tentent aujourd'hui de réécrire certains chapitres de l'histoire de l'Algérie après 1830. Tout n'a pas été dit sur la personnalité et l'œuvre d'Abd-el-Kader. On peut, après avoir relu les documents connus, remettre en ordre des faits rapportés depuis longtemps pour retrouver des perspectives cachées par les uns ou embellies par les autres [1]. Il faut aussi apporter au dossier des pièces nouvelles : la recherche et l'exploitation des sources arabes renouvelleront certainement notre connaissance de l'Algérie d'Abd-el-Kader. Est-on seulement sûr de connaître toutes les sources françaises ? Après les travaux de P. Azan, et de M. Emerit, la synthèse de Ch. A. Julien, on pouvait le croire. Pourtant un mémoire conservé aux Archives du Ministère de la Guerre a échappé à l'attention des chercheurs : *Sur la puissance et les ressources d'Abd-el-Kader, par M. Massot, adjoint à l'intendance militaire* (*Grenoble 15 juin 1841*) [2].

Cent cinquante cavaliers arabes avaient attaqué, le dimanche 4 octobre 1840, près de Dely-Ibrahim, la diligence reliant Douera à Alger. Ce coup de main avait ému l'opinion européenne dans la capital [3]. Parmi les prisonniers, se trouvait un officier de l'intendance, Massot. Ces faits sont connus, de même que les circonstances qui ont amené la délivrance du captif, le 18 mai 1841, la veille de l'échange, près de Boufarik, de 127 autres prisonniers français contre un nombre à peu près égal de prisonniers arabes, à la suite des négociations menées par Mgr Dupuch, premier évêque

1. Voir les travaux récents de R. Gallissot, « La guerre d'Abd-el-Kader ou la ruine de la nationalité algérienne », *Hesperis tamuda*, 1965, n° 2, pp. 14-16, et « Abd-el-Kader et la nationalité algérienne », *Revue historique*, 1965, pp. 339-368.

2. Archives du Ministère de la Guerre (Vincennes) H. 228 (II). Le mémoire est classé dans la même liasse que le *Journal* de Toustain du Manoir, écrit à la même époque et publié par M. Emerit (*Revue Africaine*, 1955, pp. 113-152). La reprise des hostilités a interrompu les relations entre français et algériens ; et les sources françaises donnant des détails sur la puissance d'Abd-el-Kader en 1841 sont peu nombreuses.

3. Le récit de l'attaque se trouve dans le *Sémaphore de Marseille* (11-12 oct. 1840) : On déplorait deux morts, les arabes avaient emmené quatre prisonniers, trois chevaux, huit à dix mille francs en écus, des effets et du butin. Six personnes avaient échappé à la captivité.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

d'Alger avec Abd-el-Kader et son khalifa Sidi Mohammed Ben Allal [1]. On ne savait pas qu'après sa délivrance, le sous-intendant avait écrit un long mémoire à Soult, Ministre de la Guerre, où il consignait les observations faites durant sa captivité d'octobre 1840 à mai 1841. Le document s'intercale donc exactement entre les mémoires de Léon Roches et de Garcin publiés par M. Emerit, et les divers écrits se rapportant à l'échange des prisonniers [2]. Le témoignage de Massot est intéressant : l'intendant a observé l'Etat d'Abd-el-Kader à la veille des grandes opérations dévastatrices de Bugeaud. Il a vécu dans le camp algérien des mois qui ont vu le changement de ministère à Paris (23 octobre 1840), le rappel de Valée et la nomination de Bugeaud au Gouvernement Général. Il peut ainsi faire état des dispositions d'Abd-el-Kader lorsque revient en Algérie le négociateur de la Tafna.

L'originalité du document tient aussi à la personnalité de l'auteur. Un français de plus nous parle d'Abd-el-Kader ! Quoi de neuf ? D'autres prisonniers ont raconté leur infortune et fait le portrait de leur geôlier, mais leur récit n'a d'intérêt qu'anecdotique [3]. Léon Roches, dont on connaît l'imagination débridée, et l'aventurier Garcin, lorsqu'ils ont rallié le camp français en 1839 et 1840, avaient avantage à plaire aux autorités et à faire oublier les services qu'ils avaient rendus à l'Emir ; leurs témoignages doivent donc être recoupés. D'autre part, ces deux informateurs se placent uniquement dans la perspective d'une offensive contre le sultan ; si Roches décrit le sultanat d'Abd-el-Kader, c'est pour indiquer la manière de le

1. Sur l'échange des prisonniers, voir *Akhbar* des 20 et 23 mai 1841 ; *le Sémaphore de Marseille* du 23 mai au 3 juin 1841 ; A. Berbrugger, *Négociations entre Mgr l'évêque d'Alger et Abd-el-Kader pour l'échange des prisonniers,* Paris, 1844 (utilisé par M. Emerit, *Toustain du Manoir,* pp. 113-114) ; Abbé Suchet, *Lettres édifiantes et curieuses sur l'Algérie* (5 et 30 juin 1841), pp. 305-359 ; Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes,* II, pp. 469-470 2e éd.) ; M. Emerit, Lutte entre généraux et prêtres (*Revue Africaine,* 1953, p. 90) ; Ch. A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine,* p. 191.

2. *Les forces d'Abd-el-Kader en 1839-1840, d'après Léon Roches et Marius Garcin,* in M. Emerit, *l'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader,* Paris, 1959, pp. 263-299. Les premiers envoyés de l'évêque ont traversé les lignes algériennes du 29 mars au 10 avril 1841, à une époque où Massot était encore captif, mais ils n'ont pas pu voir Abd-el-Kader, le récit, publié par A. Berbrugger (*Négociations*) compète parfois les observations de Massot ; contrairement à ce que dit M. Emerit (*Toustain du Manoir,* p. 114), la brochure ne manque pas d'intérêt (voir notamment le discours d'un lieutenant de Ben Allal, Hamida, sur les dispositions d'Abd-el-Kader à cette époque, pp. 41-44 ; les précisions sur l'armée régulière, pp. 32-37 ; les prix pratiqués sur un marché de la vallée du Chélif, p. 45, etc...). L'Abbé Suchet (*Lettres édifiantes,* pp. 360-430), accompagné de Toustain du Manoir (*Journal*), parcourt les régions du Chélif et la plaine d'Eghris du 10 au 23 juin 1841, après les grandes offensives françaises du printemps. On ajoutera les renseignements donnés à un correspondant de presse d'Oran par le capitaine Morisot et les prisonniers délivrés quelques semaines après Massot (*Lettres d'Oran,* 16 juin 1841, in *le Sémaphore de Marseille* des 27-28 juin 1841) ; et les écrits de Tocqueville. Ce dernier, durant son voyage de 1841 en Algérie (7 mai-11 juin), n'a pas quitté le camp français, mais la valeur de ses informations, et la pénétration de son jugement en font un observateur de premier ordre (*Œuvres,* éd. J.-P. Mayer, t. V, 2, *Notes du voyage en Algérie de 1841,* pp. 191-218 ; t. III, 1, *Notes journalières,* mai 1841, pp. 209-212, et *Travail sur l'Algérie,* rédigé en octobre 1841 après le voyage, pp. 213-282).

3. Voir par exemple E. Alby, *Histoire des prisonniers français en Afrique depuis la conquête,* Paris, 1847. L'auteur, ami de l'enseigne de vaisseau A. de France, prisonnier en 1836, puise largement dans le récit qu'avait publié celui-ci.

détruire ; les renseignements donnés par Garcin (armement, troupes, places fortes, intentions de l'Emir...) ont une valeur essentiellement militaire. La position de Massot est exactement contraire, il plaide pour la paix. Les *Lettres édifiantes et curieuses* de l'abbé Suchet sont un genre littéraire très particulier et nous renseignent plus sur la mentalité de l'ecclésiastique et la nature de sa mission que sur Abd-el-Kader. Toustain du Manoir est peut-être le plus fin observateur de tous, mais, à l'époque de son voyage, il ne peut que noter les premiers effets des attaques de Bugeaud sur les populations. Massot est un observateur original. Le fait qu'il ait été considéré par Abd-el-Kader comme le chef des prisonniers, qu'il semble avoir facilement imposé son autorité à ses compagnons, la manière dont il rédige son rapport en dominant l'événement, en résumant sa pensée dans des formules nettes, indiquent un esprit supérieur à la moyenne. C'est un militaire des services, plus préoccupé d'organisation que de stratégie ; à l'arrière du théâtre des opérations, il est peut-être plus réaliste que les officiers qui cherchent en Afrique gloire et décoration. Il écrit son mémoire sur « l'ordre » du Ministre qui lui a « imposé » cette tâche, il n'attend ni médaille, ni galon puisqu'avec franchise et fermeté il plaide pour la paix alors que Soult a décidé de faire la guerre. Un prisonnier qui fait l'éloge de son geôlier, un soldat qui veut faire taire les armes, un militaire obéissant qui, sans souci de plaire, tente de convaincre son ministre de changer de politique, tel apparaît le sous-intendant Massot. N'invite-t-il pas à prendre son témoignage en considération ?

On objectera : cet attardé de l'occupation restreinte [1] n'est pas au courant des événements des derniers mois. Il développe les idées qui ont abouti aux traités avec Abd-el-Kader. Sait-il que le nouveau Gouverneur Général en est venu à souhaiter l'occupation totale, et qu'il s'efforce précisément de porter remède aux difficultés de l'intendance qui paralysaient les troupes françaises ? Le rapport du sous-intendant n'est pas d'actualité : il ignore par exemple la prise de Tagdempt (25 mai).

Mais il s'agit des opérations militaires en cours : la prise de Tagdempt n'a été annoncée par les journaux français que le 12 juin 1841 [2] A cette date, Massot a probablement déjà terminé son mémoire. Il est vraisemblable d'imaginer que, principal prisonnier délivré, il n'ait pas rencontré à Alger les plus hautes autorités de la colonie. Il a eu près d'un mois pour s'informer depuis sa délivrance. Il ne peut ignorer que Bugeaud est revenu en Algérie pour faire la guerre [3]. D'ailleurs l'échange des prisonniers avait

1. Massot reprend les idées de ceux qui, au Parlement, dans les journaux, ont largement développé ce thème depuis des années. Duvergier de Hauranne n'avait « la prétention ni de cultiver, ni de gouverner, ni de coloniser », il voulait se borner « à occuper deux ou trois points du littoral et à ouvrir avec les indigènes des relations pacifiques et commerciales » ; et comptait « d'ailleurs pour étendre notre puissance, si elle doit être étendue, sur le contact de notre civilisation, plus que sur la force des armes ». (Chambre des députés, séance du 8 juin 1837. *Le Moniteur*, 9 juin 1837).
2. Les dépêches sont arrivées à Toulon le 9 juin (*Le Sémaphore de Marseille*, 12 juin 1841).
3. Dès janvier 1840, Bugeaud avait proclamé à la Chambre qu'il fallait détruire l'Etat d'Abd-el-Kader. A son passage à Marseille, il s'était arrangé pour faire connaître aux milieux commerçants qu'il n'allait pas en Afrique « pour l'évacuer » mais « pour pousser la guerre avec énergie » (lettre du 14 janv. 1841. Arch. Chambre de Commerce de Marseille. Dossier Algérie I). Il reprendra ce thème en arrivant à Alger (proclamation du 22 févier 1841).

failli échouer à cause des grandes offensives menées par Baraguey d'Hilliers entre Blida et Médéa, l'intendant fait lui-même allusion à ces opérations qui aboutiront à la prise de Taza, Boghar et Tagdempt. Il sait bien que son plaidoyer risque de ne pas plaire au Ministre, puisqu'il éprouve le besoin, au début de son rapport, de protester de son zèle et de son dévouement. La politique d'entente avec Abd-el-Kader, c'était le passé, Massot ne l'ignore pas, c'est donc par conviction qu'il plaide pour la paix.

Comment a-t-il été convaincu ? Comment fut-il renseigné pendant son séjour dans le camp d'Abd-el-Kader ? Une expression du rapport peut faire penser qu'il a appris un peu d'arabe, ce qui lui aurait permis de nouer des contacts plus directs avec ses geôliers. Mais le mémoire emploie, par ailleurs, très peu de mots arabes, presque tous d'usage courant dans le camp français à cette époque : il lui a certainement fallu le truchement d'un interprète pour bavarder avec Abd-el-Kader ou ses subordonnés. Doit-on en déduire qu'il est plus mal renseigné que Léon Roches, l'ancien secrétaire, ou Marius Garcin, le trafiquant ? Ce n'est pas sûr. Considéré comme chef des prisonniers, il a eu des « relations fréquentes », dit-il, avec des chefs arabes [1]. Abd-el-Kader voulait profiter de l'échange des prisonniers pour renouer le dialogue avec les autorités françaises ; Massot n'est plus pour lui un simple otage, il devient un intermédiaire possible. On peut raisonnablement penser que l'intendant a eu avec les chefs de la résistance des conversations importantes. Il n'est pas mal placé pour parler de leurs dispositions au début de 1841 : désir d'entamer des négociations d'égal à égal, fondées sur la reconnaissance de la souveraineté d'Abd-el-Kader, sur le respect de la « nationalité arabe » et de la religion musulmane. Pour le reste, il faut s'en remettre aux qualités d'observateur du rapporteur [2] et au sérieux des informations recueillies auprès d'Alquier.

Massot avoue en effet que ce minéralogiste passé au service d'Abd-el-Kader en octobre 1838 a été son principal informateur. Et il joint à son rapport une copie de la lettre que ce dernier a adressée à l'évêque d'Alger sur les avantages à retirer de l'Algérie au point de vue minéralogique [3].

1. Ce que l'on sait de l'échange des prisonniers et le mémoire invitent à penser que Massot a eu plus de contacts avec le khalifa de Miliana, Mohammed Ben Allal, et Kaddour ben Rouila, l'un de ses hommes de confiance, qu'avec Abd-el-Kader lui-même.
2. La comparaison avec les autres sources ne démontre aucune invraisemblance. Quelques omissions (notamment sur les bataillons de l'armée régulière) témoigneraient plutôt de la volonté de ne mentionner que ce que l'on a vu. Massot a séjourné à Taza, on verra que c'est la ville dont il fait la description la plus précise.
3. « Camp du Chélif, 14 mai 1841 », la copie se trouve dans le même carton que le rapport de Massot. Elle ne mérite pas d'être publiée ; nous en donnons une brève analyse et citons le passage le plus significatif (infra, note 3, p. 151). Alquier-Cases, renégat sous le nom d'Abd-el-Kader, a passé plusieurs années de sa vie en Espagne et au Maroc avant de venir en Algérie. Il se présente comme « un cosmopolite, étranger à toute autre considération que celle d'être utile aux hommes de quelque couleur qu'ils soient » (lettre à Mgr Dupuch, 14 mai 1841). Il tenta d'installer, pour Abd-el-Kader, une fonderie à Miliana, et d'exploiter les mines du Zaccar. Léon Roches le peint comme un aventurier ambitieux, voulant le remplacer auprès d'Abd-el-Kader (*Situation...*, cité par M. Emerit, *l'Algérie...*, pp. 281-282). En 1839, le minéralogiste, d'après l'ancien secrétaire, ignorait l'arabe et connaissait mal l'émir ; mais il est certainement devenu par la suite un personnage influent, bon connaisseur de la puissance et des ressources d'Abd-el-Kader. Après l'abandon de Miliana par les Algériens (début juin 1840), il est à Taza où son étoile semble pâlir (Garcin, *1er mémoire,*

Cette lettre ne contient aucune indication précise sur les ressources minérales de l'Algérie. Dans un style ampoulé, c'est une proclamation de bons sentiments, une analyse des besoins de la France en matières premières d'origine minérale, enfin une dissertation presque philosophique sur les avantages, pour la France et pour la civilisation en général, de s'entendre avec Abd-el-Kader pour exploiter les richesses naturelles du pays. Alquier cherche à se justifier — prépare-t-il son retour dans le camp français ? —, et à défendre une politique, celle qui l'a mené dans le camp de l'Emir.

Tous ceux qui ont approché le minéralogiste ont été séduits par ses manières, son éloquence. Que Massot ait été, durant sa captivité, réconforté par cette présence, et même charmé par cet homme brillant, cela se conçoit, même s'il a peu de sympathie pour les renégats. Mais que le rapporteur, cependant doué de capacité d'analyses et de réflexions se trompe aussi manifestement[1] sur l'importance d'une lettre recopiée consciencieusement après sa délivrance, et surtout qu'il mette sa vie en danger pour rapporter un document de peu de valeur, voilà qui invite à réfléchir. Le fait d'adresser la missive à Mgr Dupuch est une garantie illusoire ; Massot n'ignore pas qu'Abd-el-Kader et ses khalifas ne savent guère ce qu'est un évêque et distinguent mal la religion et la politique ; là réside toute l'ambiguïté des négociations entre l'Emir et l'Evêque pour l'échange des prisonniers.

Comment alors expliquer l'attitude du sous-intendant ? A-t-il voulu rendre service à un ami en lui donnant l'occasion de se justifier personnellement ? Peut-être. La lecture des documents permet d'avancer une autre hypothèse : « Vous voulez, des richesses ? dit en substance Alquier aux Français. Venez exploiter les mines d'Algérie. Cette œuvre ne peut se faire que dans la paix, traitez avec Abd-el-Kader. De ces relations commerciales naîtront la prospérité, la fusion des races, et en fin de compte la civilisation ». Massot est fermement convaincu lui aussi des avantages de la paix avec Abd-el-Kader. La lettre d'Alquier, plus politique que technique, lui apporte, enveloppé dans de beaux sentiments, un puissant argument économique. Qu'en penserait Abd-el-Kader, s'il venait à la lire ? Il ne désapprouverait pas le raisonnement du minéralogiste. Intraitable sur la souveraineté, la « nationalité » et la religion, l'Emir est prêt en 1841 à sacrifier quelques richesses pour obtenir la paix dont il a besoin pour achever l'œuvre entreprise ; cela n'exclut pas la possibilité d'une coopération industrielle et technique ébauchée après le traité de la Tafna, et fondée sur une communauté d'intérêts réciproques. De là à penser qu'Abd-el-Kader a au moins autorisé Alquier à écrire sa lettre, et peut-être même en a inspiré la te-

p. 290). Les prisonniers délivrés en Mai 1841 le présentent cependant comme « le bras droit du nouveau sultan » (*Le Sémaphore de Marseille*, 3 juin 1841), alors que l'abbé SUCHET, qui ne l'a pas vu, en parle comme d'un homme malheureux, d'après le témoignage d'un déserteur qui avait été son contremaître à Miliana. (*Lettres édifiantes*, p. 384).

1. Comme d'ailleurs l'abbé SUCHET (*Ibid.*). Cette similitude entre le rapport de Massot et les écrits du Vicaire Général est significative. Les deux documents sont à rapprocher non seulement parce qu'ils ont été écrits à la même époque et qu'ils se rattachent au même épisode, mais aussi parce qu'ils expriment tous les deux l'opinion des milieux proches de l'évêché d'Alger.

neur, il n'y a qu'un pas que Berbrugger, généralement bien informé, n'a pas hésité à franchir. Les premiers envoyés de l'évêque entendirent en Avril 1841, Hamida, porte-parole du khalifa de Miliana, plaider longuement pour la paix : « La guerre est ruineuse pour le commerce, dit-il en substance, laissez-nous l'intérieur et donnez-nous des ingénieurs, des ouvriers ; les richesses minérales abondent dans le pays ». Berbrugger ajoute alors en note : « L'Emir, à qui on avait fait entendre que la question envisagée à ce point de vue industriel, pouvait fixer l'attention de la France, qu'il suppose suniquement préoccupée d'intérêts mercantiles, l'Emir fit adresser à l'évêque, par Alquier-Cazes, ... une longue lettre où les arguments que nous venons de produire sont développés et appuyés de fait » [1]. Rien ne permet d'affirmer l'exactitude de cette interprétation. Si elle était vraie, il faudrait imaginer que les précautions prises pour écrire la lettre sont ou bien un mensonge du sous-intendant, ou bien une mise en scène du minéralogiste. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que Massot, par conviction ou sous l'influence d'Alquier, plaide auprès du Ministre en faveur de l'Emir avec des arguments que celui-ci ne désavouerait pas. D'ailleurs la ressemblance est frappante entre le rapport et le discours cité du lieutenant de Ben Allal.

Ainsi, au moment où les relations entre la France et Abd-el-Kader sont coupées où la propagande française présente le sultan comme un marabout ambitieux et fanatique, le sous-intendant a compris, grâce à Alquier, le sens de l'effort du sultan, rassembleur de terres et bâtisseur d'Etat. A la veille de la destruction de cette œuvre par l'agresseur français, il présente l'Algérie d'Abd-el-Kader sous un jour original.

Le rapporteur est le porte-parole de ceux qui ne veulent pas faire de l'Algérie une colonie de peuplement, et se proposent, en scellant une alliance avec Abd-el-Kader, d'assurer à l'industrie et au commerce français des débouchés et des centres d'approvisionnement. Occuper le littoral, instituer le monopole commercial, et ouvrir le pays à une minorité de chefs d'entreprise, de directeurs de travaux, de négociants, voilà le plan de Massot. Les vues de l'ancien prisonnier s'accordent aussi avec celles de l'évêque et des autorités religieuses d'Alger. Pour Mgr Dupuch, l'entente avec Abd-el-Kader est préférable à la lutte : il ne s'agit pas de vaincre un peuple par les armes, mais de le civiliser par la religion ; il y a peut-être un moyen de parler entre hommes religieux, au-delà du bruit des canons et de l'horreur des razzias. Le jour de l'échange des prisonniers, le prélat s'entretient longuement avec Sidi Mohammed Ben Allal, et veut placer sa croix pastorale « signe de salut, entre le yatagan et l'épée comme un lien de paix entre les deux nations » [2]. Les milieux catholiques, plus préoccupés à cette époque de conversion que de domination ou de colonisation, désirent donc la paix et non la guerre. L'évêque, comme Massot, est pesuadé que c'est l'intérêt de la France ; en cherchant, à l'occasion de l'échange des prisonniers, à entrer en contact avec l'Emir, il ne pense pas trahir son pays, mais servir la religion,

1. *Négociations...*, p. 43-44.
2. Sur les conversations entre l'abbé Suchet et Massot, et leur objet religieux, voir *Lettres édifiantes*, pp. 356-357. L'auteur ne nomme pas Massot, mais parle de « l'un des prisonniers notables » ; l'identification ne fait aucun doute.

la civilisation et sa patrie. Ce n'est pas évidemment l'avis de Bugeaud dont la nomination aurait contrarié les desseins de l'évêque. Le retour en Algérie du négociateur de la Tafna a cependant favorisé l'échange, puisqu'Abd-el-Kader jugea le moment opportun pour tenter d'ouvrir, par ce moyen, des négociations avec la France. «Les Français ne peuvent nous demander la paix, dit Sidi Mohammed Ben Allal à Mgr Dupuch, Abd-el-Kader ne le peut non plus, mais toi qui es ministre de paix, est-ce que tu ne pourrais pas t'interposer entre les deux parties et les amener à un accord qui, cette fois, serait solide ? » [1].

Le mémoire de Massot prouve que l'opinion n'est pas unanime en 1841 à approuver la conquête totale [2]. Et même si le rapporteur reprend des thèmes développés antérieurement à la tribune et dans les brochures, la paix qu'il demande de Juin 1841 n'est pas désir d'un député parisien ou vues d'un intellectuel en chambre, elle est voulue par un militaire de l'Armée d'Afrique qui vient de passer près de huit mois dans le camp adverse. L'armée est divisée sur la possibilité d'atteindre l'Emir, et sur les avantages de détruire l'Etat d'Abd-el-Kader. L'intendant critique, avec lucidité, les efforts pour rallier les tribus, s'aperçoit que les anciens spahis fournissent d'excellents éléments à l'armée d'Abd-el-Kader, et ses arguments sont fondés sur l'observation directe de la puissance du sultan au début de 1841 : celui-ci a tant consolidé ses forces qu'il serait vain et peu avantageux pour la France de vouloir détruire ce qu'a si habilement construit le Méhénet Ali de l'Algérie.

Qu'y-a-t-il de nouveau dans le tableau de la puissance et des ressources d'Abd-el-Kader peint par Massot ? A la fois peu et beaucoup de choses. Peu, car la plupart des faits rapportés sont connus, et le document ne permet que de confirmer ou de compléter sur des points de détail les autres sources. Beaucoup, car le rapport insiste plus que les autres sources françaises sur l'effort de construction étatique entrepris par le chef de la résistance algérienne.

Les esprits pénétrants avaient pourtant, dès 1837, parlé « d'une population arabe qui après 300 ans se réveille et marche sous un chef national » [3]. Et Pellissier de Reynaud dira, à propos de la destruction de Tagdempt, que «le plus grand mal que nous ait fait Abd-el-Kader a été de nous mettre dans la nécessité de ne représenter un moment, qu'une idée brutale, une idée de destruction tandis qu'il représentait une idée morale, une idée d'organisation » [4]. Massot, lui aussi. a été très sensible aux côtés positifs de l'œuvre du sultan, et il en note les aspects essentiels. Les historiens n'ont pas encore fini d'en faire une bonne analyse, le document

1. C'est TOCQUEVILLE qui rapporte l'entretien, après avoir passé la soirée du 23 Mai 1841 à l'évêché (*Œuvres*, t. V, 2, pp. 199-200).
2. Contrairement à ce qu'affirme R. GERMAIN : « Ni l'opinion, ni le ministère, ni le gouverneur ne paraissaient disposés à rééditer le traité de la Tafna » (*La politique indigène de Bugeaud*, Paris, 1955).
3. A. DE TOCQUEVILLE, *Deuxième lettre sur l'Algérie* (*Œuvres*, t. III, 1, p. 145). Sur cet aspect de l'œuvre d'Abd-el-Kader, synthèse bien informée dans R. GALLISSOT, *Abd-el-Kader*, notamment pp. 363-364, et *La guerre*, pp. 120-125.
4. *Annales algériennes*, t. II, p. 468 (2ᵉ éd.). Sur cette « organisation », voir le chap. XII d'A. BELLEMARE, *Abd-el-Kader*, Paris, 1863, pp. 218-242.

peut les aider. Nous l'avons longuement annoté pour que des rapprochements puissent être rapidement faits. Certaines notes amorcent une discussion critique du document, le texte s'en trouve alourdi, mais si nous suggérons ainsi quelques réflexions aux chercheurs, cette publication rendra de plus grands services.

Donc, peu de renseignements nouveaux sur les faits. Le passage le plus intéressant se rapporte à la satisfaction de l'émir lors du rappel de Valée et de la nomination de Bugeaud. Abd-el-Kader aurait tenté de profiter du retour en Algérie du négociateur de la Tafna pour rétablir la paix, au sujet de laquelle il aurait fait des propositions au nouveau Gouvernement Général. Dans les premiers jours d'Avril 1841, Hamida, déclarait, au nom du khalifa de Miliana, aux premiers envoyés de l'évêque : « La guerre était pour lui (Abd-el-Kader) une nécessité tellement douloureuse qu'après avoir tout fait pour la prévenir honorablement, il a tout tenté pour y mettre fin. Ainsi, quand il a appris que le Maréchal Valée était remplacé et que le général Bugeaud, auteur du traité de la Tafna, allait lui succéder, il a vu dans cette mesure une improbation des actes du précédent gouverneur et un retour aux idées pacifiques, il a écrit de nouveau au Roi, aux ministres, et cela il y a plus de deux mois, aucune réponse n'est arrivée cependant » [1]. Ces paroles et les affirmations de Massot suffisent-elles à prouver l'existence de propositions de paix, que P. Azan et les historiens, qui ont étudié la correspondance reçues par les gouverneurs généraux, ne mentionnent pas ? [2] Le sous-intendant ne se serait-il pas trop facilement laissé convaincre par la propagande de l'émir, habilement répandue par des hommes comme Hamida. Abd-el-Kader, au moment où les colonnes de l'envahisseur quittent Blida et Mostaganem, a besoin de faire croire qu'un traité avec la France est encore possible, et il exploite au maximum les démarches de Mgr Dupuch pour l'échange des prisonniers. Dans ces conditions, a-t-il pu ignorer, comme l'indique Hamida, que Bugeaud est revenu en Algérie pour le combattre ? C'est peu probable, car il reçoit, d'après Massot, le courrier d'Alger et a pris des précautions en vue des campagnes du printemps. Il n'est pas impossible cependant que le sultan, qui avait tenté, en 1839, de préserver une paix dont il avait beaucoup profité, ait renouvelé en février 1841 les propositions envoyées le 15 avril 1840 à Valée. Le rapport de Massot invite à rechercher dans les Archives confirmation de ce fait.

En tout cas, le silence de Bugeaud paraît certain : Hamida et le fils de l'émir s'accordent sur ce point. Le sous-intendant ne croit pas à la réponse du Général. Si Abd-el-Kader fait lire un accusé de réception à l'un des prisonniers, cela ne prouve pas que Bugeaud a répondu, mais que l'Emir tient à

1. A. Berbrugger, *Négociations*, p. 43. Abd-el-Kader avait déjà écrit au Roi et aux ministres après l'échec de la mission de Salles (fin-février - début mars 1839).

2. Seul le fis d'Abd-el-Kader, Muhammad en fait état, et publie une lettre que l'émir aurait envoyé au nouveau Gouverneur Général (*Tuhfa...*, pp. 381-383). La date exacte du document n'est pas signalée, ni l'endroit où il est conservé. L'auteur en donne un long résumé au style direct, non une citation intégrale. Il ne possédait probablement pas la minute de cette lettre. Elle ressemble étrangement à celle qui a été envoyée à Valée le 15 avril 1840 (extraits dans P. Azan, *L'émir Abd-el-Kader*, Paris, 1925, pp. 163-164). Dans le texte cité par Muhammad, Bugeaud est désigné comme « maréchal » ; on confond l'effectif total de l'armée d'Afrique en Février 1841 avec celui des renforts accordés à Bugeaud... Bref, on ne peut accepter sans réserves le compte-rendu de Muhammad.

faire connaître partout qu'il a engagé des pourparlers avec les autorités françaises. La seule réponse de Bugeaud, c'est la campagne du printemps 1841. Massot a raison d'en signaler l'importance politique. Elle affirme qu'il n'y aura pas de négociations avec Abd-el-Kader. Ce qui étonne le sous-intendant, c'est que, dans cette situation, les tribus restent fidèles au sultan, malgré leur désappointement. L'échec de Bugeaud lorsqu'il tentera, peu après, d'entamer des négociations séparées avec les khalifas, confirme l'analyse du rapporteur. En 1841, l'œuvre d'unification nationale et de construction étatique réalisée par Abd-el-Kader est encore assez solide pour résister aux pressions économiques et militaires du colonisateur.

Au sujet des tribus, les autres sources françaises insistent volontiers, avec la propagande officielle, sur les divisions, et les refus de payer l'impôt, sur la lassitude de la guerre et les ralliements. Les populations attendraient avec impatience que les Français les délivrent du joug d'Abd-el-Kader. Massot ne nie pas tout cela, mais fait une description plus nuancée. Les ralliements sont précaires. Si on refuse de payer l'impôt à Abd-el-Kader, on fait quand même la prière au nom du sultan, et on lui apporte son soutien dans la lutte contre le conquérant ; être las de la guerre ne veut pas dire qu'on est prêt à déposer les armes, et à accepter n'importe quelle paix ; Abd-el-Kader est un chef populaire, on aime et respecte ce chef prestigieux plus qu'on ne le craint, il a pu certes imposer son autorité par la force, mais a réussi surtout à incarner les aspirations du peuple [1].

L'armée régulière est à la fois l'instrument de la politique d'unification des tribus, et le symbole du nouveau pouvoir centralisé. Elle n'est pas susceptible de s'opposer avec succès à l'armée française. La force militaire de l'émir repose sur sa connaissance du terrain, sa mobilité, et le soutien que lui apportent les populations résolues à défendre leur « nationalité ». Massot, qui donne des renseignements sur l'organisation de cette armée, a bien compris cela, comme Tocqueville et Toustain du Manoir : « Beaucoup ont cru qu'il (Abd-el-Kader) avait institué ces bataillons pour nous combattre. Erreur !... L'askri (régulier) a pour mission principale de maintenir la suprématie d'Abd-el-Kader dans les nombreuses hordes arabes dont il s'est proclamé le chef » [2]. « Abd-el-Kader est le premier qui ait imaginé de faire une armée régulière. Le recrutement est en général volontaire. C'est le rebut de la population. L'intention est peu de choses. Mais le grand objet est atteint, celui d'avoir toujours sous la main une force prête à tomber sur la tribu au l'aghalik qui n'obéit pas. C'est le système à l'aide duquel nos rois ont achevé de détruire la féodalité » [3].

1. Opinion à peu près semblable dans un manuscrit sur « la conquête de l'Algérie » (1841), conservé aux Arch. du Gouv. Gén. de l'Algérie, et cité par R. Germain, *Politique indigène*, p. 13.

2. Toustain du Manoir (*Journal*, p. 145), qui ajoute : « ces 4 ou 5 000 suppôts recrutés généralement dans les dernières classes de la population ne seront pas les derniers à se rallier à nous ».

3. A. de Tocqueville, *Notes* (juin 1840) (*Œuvres*, III, 1, p. 188). L'auteur aboutissait à une tout autre conclusion que le rapporteur : « Abd-el-Kader (est) en train de fonder chez les Arabes, qui nous entourent, un pouvoir plus centralisé, plus agile, plus fort, plus expérimenté et plus régulier que tous ceux qui se sont succédé depuis des siècles dans cette partie du monde. Il faut donc s'efforcer de ne pas lui laisser achever ce redoutable travail » (*Travail sur l'Algérie*, Oct. 1841, *Œuvres*, III, 1, p. 224.

De ce point de vue, la fondation de Boghar, Taza, Saïda, et surtout de Tagdempt prend tout son sens. Ces forteresses, points d'appui stratégiques plutôt que camps retranchés, sont des constructions militaires mais elles s'intègrent dans un plan de défense nationale, et ont une signification à la fois politique et économique. L'éditorialiste du *Sémaphore de Marseille*, porte-parole des partisans de l'extermination des Arabes, distinguait, après les campagnes du printemps de 1841, les « bédouins » d'Algérie des «sauvages de l'Amérique ». Ceux-ci s'adonnent seulement à la chasse et à la pêche, ceux-là ne sont pas complètement nomades, « ils ensemencent des champs, soignent des troupeaux, ont des besoins factices, habitent des villes, connaissent et pratiquent certains arts : ces gens-là ne se décideront que difficilement à adopter la vie nomade dans sa pureté primitive ; des souvenirs, des affections les lient au sol que leurs tribus occupent depuis un temps immémorial. C'est donc dans leur attachement pour ce sol, dans leur demi-civilisation qu'il faut frapper, pour les dompter. Le premier soin d'Abd-el-Kader, quand il a voulu consolider sa puissance fatalement créée par nos fautes, a été de faire construire des forts et des fonderies : cela n'est pas tout à fait la tente qu'on plante le soir et qu'on plie le matin. Il avait formé des établissements qui n'étaient pas sans importance à Tekedempt, à Tazza, et en d'autres lieux ; dans quelques heures, ces travaux, dont il avait besoin pour agir sur les populations, ont été détruits » [1]. Dans ces conditions, Bugeaud, comme le remarque Massot, ne remporte en 1841 aucune victoire décisive sur le plan militaire, mais l'offensive française marque un tournant capital dans la lutte d'Abd-el-Kader : la ruine des forts nouvellement construits, l'abandon des régions telliennes suffisamment arrosées, le repli vers le Sud où l'autorité de l'émir était contesté, signifiaient pour lui la fin du rêve de construction étatique. Il pouvait dorénavant résister, mais il lui était impossible de contruire [2]. Massot n'a pas eu assez de recul pour comprendre la signification des tout derniers événements.

Dans le camp français, les villes et forts fondés par Abd-el-Kader sur le versant méridional de l'Atlas étaient un objet de curiosité. On s'est demandé jusqu'en Mai 1841 quelle était leur importance réelle. Le grand public n'était guère informé. C'était une nouveauté de publier dans l'*Akhbar* du 1er Novembre 1840 la description des « nouveaux établissements fondés par Abd-el-Kader ». L'intérêt du rapport de Massot, c'est d'ajouter quelques détails à ceux que l'on connaît déjà, grâce à Roches et à Garcin notamment, et de nous présenter l'état de ces places fortes avant leur dévastation. L'œuvre de création urbaine et de développement industriel était à peine ébauchée, lorsque « le marteau de la civilisation » [3] frappa les établissements d'Abd-el-Kader. Au moment où le sous-intendant expédie son mémoire, les troupes françaises ont accompli leur mission destructive. Les renseignements donnés n'ont donc pour le ministre qu'un intérêt documentaire et non militaire.

L'intendant ne dit pratiquement rien sur l'organisation de la justice. Il insiste seulement sur l'ordre qui règne dans le pays grâce à l'autorité du

1. *Le Sémaphore de Marseille*, 22 juin 1841.
2. R. Gallissot souligne bien ce changement (*La guerre*, pp. 129-130 et 132.
3. Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, Paris, 1854, t. II, p. 460 (2e éd.).

sultan, juste dans ses jugements et soutenu par l'armée. On aurait aimé trouver des développements moins brefs et plus précis sur les finances d'Abd-el-Kader et l'économie de l'Algérie. L'intendant ne peut avoir tout vu, ni tout étudié.

Tel qu'il est son rapport présente en définitive l'intérêt de confirmer ce que l'on aperçoit mieux aujourd'hui : Abd-el-Kader n'est pas un fondateur de dynasties médiévales, chez lui « ce qui est fondamental devient la résistance à la conquête plus que le support religieux » [1]. Avant lui, cette résistance reposait sur le sentiment patriotique des tribus attachées au sol cultivé par leurs ancêtres ; avec lui et jusqu'en 1841, elle est fondée sur la défense d'une « nationalité » qui a commencé à être organisée en Etat : « Les avantages incontestables que nous devons aux institutions d'Abd-el-Kader sont d'avoir donné à l'Algérie et à sa population une sorte d'unité nationale, d'avoir créé entre les tribus un lien de solidarité administrative, de les avoir habituées par les nécessités même de la guerre, à une certaine régularité dans les devoirs de la vie publique, à une obéissanse plus prompte et plus intelligente aux ordres émanant d'une autorité centrale et directrice ; d'avoir commencé le règlement de la question des impôts et enfin d'avoir donné une première forme à l'organisation de la justice et de l'enseignement » [2].

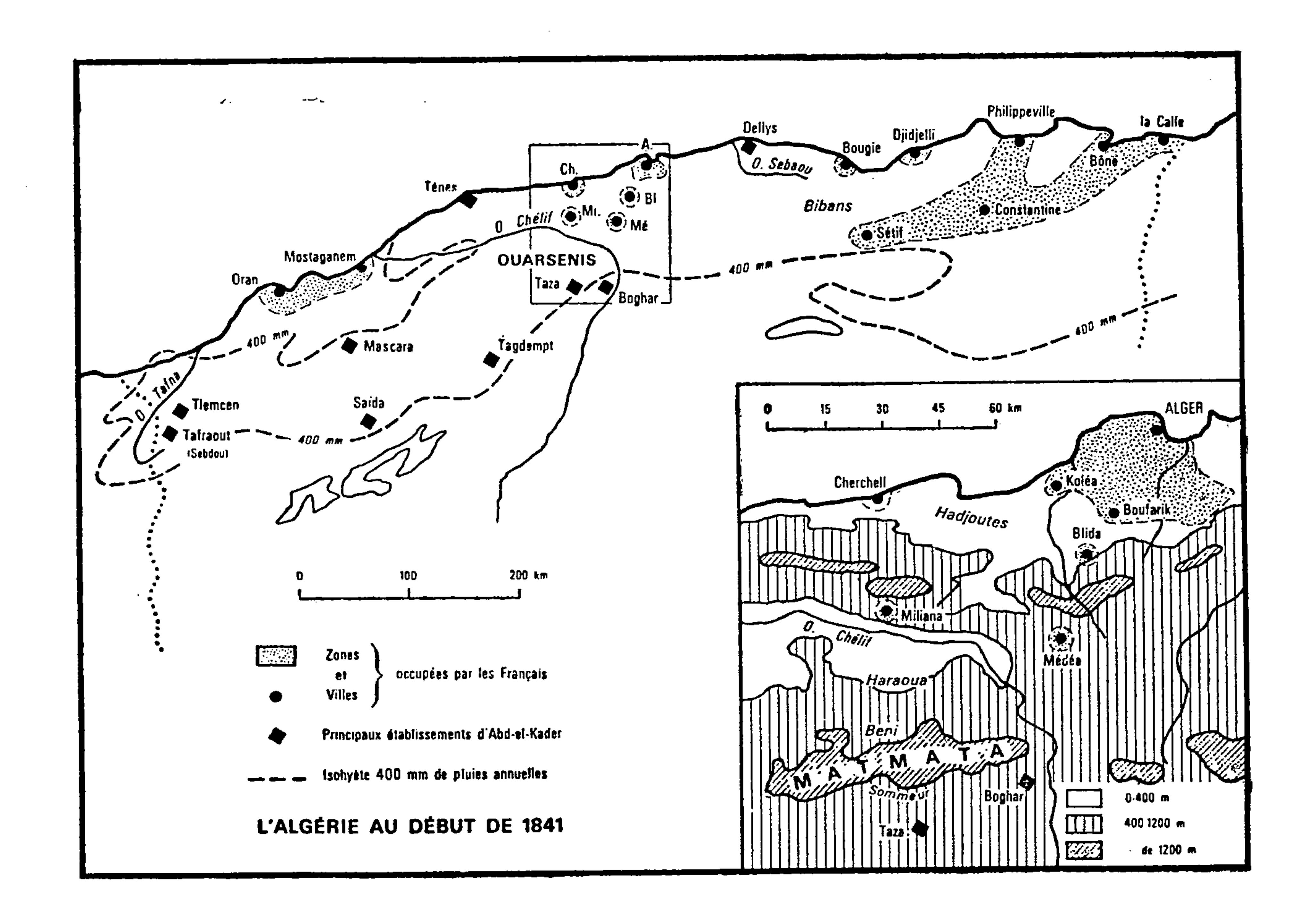
Cela permet de faire définitivement justice des assertions de certains historiens français : « Abd-el-Kader..., écrit l'un d'eux, n'a pas été un champion de la nationalité arabe... Il n'a pas été non plus un novateur... A la lumière des documents, il apparaît comme un marabout ambitieux, ayant su profiter de circonstances favorables pour substituer son autorité à celle des Turcs » [3].

En 1841, la lutte n'est pas engagée par les Français contre un ambitieux, mais contre une nation en formation, et un Etat en construction.

Finalement la démonstration de Massot est si claire qu'elle peut paradoxalement renforcer la conviction du ministre qu'il faut détruire l'Etat d'Abd-el-Kader [4]. Le rapport du sous-intendant, c'est certain, n'a pas modifié la politique appliquée par Soult et Bugeaud, engagés dans une guerre totale, puisqu'il s'agit de détruire les fondements politiques et économiques de la puissance du sultan.

Paul Fournier,
E.N.S.E.T. Alger.

1. R. Gallissot, *Abd-el-Kader*, p. 360.
2. Lettre de Soult, ministre de la Guerre à la Moricière, alors Gouverneur Général par interim (6 octobre 1845). Arch. Nationales F 80/1675.
3. G. Yver, in *Histoire et historiens de l'Algérie (1830-1930)*, Paris, 1931, p. 290.
4. A partir de constatations à peu près identiques, Tocqueville, partisan de la colonisation partielle et de la domination totale, pense à la même époque qu'il ne faut pas laisser s'établir dans l'intérieur, à l'arrière des zones de colonisation, une grande puissance arabe (cf. *Œuvres*, III, 1, pp. 218-221).



L'ALGÉRIE AU DÉBUT DE 1841

SUR LA PUISSANCE ET LES RESSOURCES D'ABD-EL-KADER

M. MASSOT, adjoint à l'intendance militaire

A Monsieur le Maréchal, Président du Conseil, Ministre de la Guerre.

Grenoble, 15 juin 1841

Monsieur le Maréchal,

Je viens aujourd'hui remplir la tâche que vous m'avez imposée par la lettre confidentielle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 du courant. Certes, je ne me suis point dissimulé la difficulté et l'importance relative d'un pareil travail que j'ai dû presqu'entièrement puiser dans mes souvenirs. J'ose espérer, Monsieur le Maréchal, que vous le jugerez avec bienveillance et que, dans tous les cas, vous ne mettrez en doute ni mon zèle, ni mon dévoûment. J'ai confiance également que vous daignerez reconnaître que ma position ne me permettait pas de prendre *toutes les notes* que j'aurais désirées ; mais que du moins, j'ai fait acte de patriotisme, en rapportant quelques documents [1], qui pourront, peut-être, servir au Gouvernement. Le hasard m'a mis à même, par des relations fréquentes avec des chefs arabes et surtout par mes liaisons avec un compatriote, homme du plus grand mérite, de me créer une opinion sur certaines choses du pays, que je crois peu connues en France.

PUISSANCE D'ABD-EL-KADER, SON INFLUENCE ET SES FORCES

On a dit en France, qu'en continuant la guerre, Abd-el-Kader perdrait de son influence et se verrait abandonner par ses principaux lieutenants. Je crois que c'est une grave erreur [2]. Doué d'une très grande intelligence et d'une forte volonté, supérieur à tous les siens par son intruction [3], nommé

1. Le rapport d'Alquier sur les richesses minérales de l'Algérie. Le minéralogiste est évidemment le « compatriote » dont Massot parle ensuite.
2. Après l'échange des prisonniers, Berbrugger révèle à Tocqueville, le 25 mai 1841, la grande lassitude des populations : les Arabes, d'après lui, reconnaissent que la guerre les rend misérables, « mais, ajoutent-ils, elle ne nous portera jamais à abandonner Abd-el-Kader » (A. DE TOCQUEVILLE, *Œuvres*, t. V, 2, pp. 207-208).
3. Abd-el-Kader, note E. Alby en 1847, « s'est distingué de ses coreligionnaires par un esprit de justice, de chasteté, de sagesse et de sobriété qui lui a valu, de la part de ses ennemis, les éloges les plus mérités. Et en dépit des haines stupides, des préjugés grossiers, du chau-

chef unique[1] de peuplades fanatiques, il a su s'entourer d'un prestige religieux, seul véhicule, mais le plus fort qu'il puisse jamais employer[2]. D'abord, ce chef a inspiré de la crainte; aujourd'hui, il commande le respect et l'attachement. D'un caractère doux, et, ce qui se rencontre rarement chez les Arabes, bon fils, bon père, bon mari, religieux observateur de sa parole, ce dont tous les siens sont bien pénétrés, cruel seulement par nécessité, juste dans ses jugements[3], interprétant toujours le Koran dans le sens le plus favorable aux malheureux que la loi doit frapper, aimant par dessus toutes choses la gloire et les avantages d'une organisation sociale, caressant avec passion la possibilité d'une nationalité arabe[4], dont il serait l'arbitre, Abd-el-Kader a vu grandir son influence politique, et, je ne crains

vinisme exclusif et féroce, les écrivains qui racontent l'histoire de l'Algérie depuis 1830, sont obligés de reconnaître la supériorité d'Abd-el-Kader ». (*Prisonniers français*, I, p. 17). Mais l'auteur, en contradiction avec beaucoup d'autres sources, et avec l'œuvre littéraire laissée par Abd-el-Kader, ajoute : « C'est un homme ignorant; il connaît le Coran, mais il n'a jamais étudié les Lettres, la philosophie et les sciences » (*ibid.*, p. 19). En 1841, tous les prisonniers délivrés sont unanimes pour faire les plus grands éloges d'Abd-el-Kader (*Le Sémaphore de Marseille*, n° 4089 des 30-31 mai et 1er juin 1841).

1. Sur la promotion d'Abd-el-Kader, mise au point récente dans R. Gallissot, *Abd-el-Kader...*, pp. 348-352.
2. On parle constamment, à l'époque, du « fanatisme » musulman. P. Azan a repris l'expression dans le sous-titre de son livre sur l'Emir Abd-el-Kader (cf. Ch. A. Julien, *Algérie contemporaine*, p. 533). On confond le fanatisme avec la passion de l'indépendance, et la défense acharnée de la terre des ancêtres contre l'envahisseur. La religion a été « le foyer de cristallisation de la lutte, un mobile et un lien » (R. Gallissot, *Abd-el-Kader...*, p. 350); En 1837, Tocqueville écrivait : « Quoique la religion ait joué un grand rôle dans les guerres qu'on nous a faites jusqu'à présent en Afrique et qu'elle ait servi de prétexte aux marabouts pour reprendre les armes, on peut dire qu'elle n'a été que la cause secondaire à laquelle ces guerres doivent être attribuées. On nous a attaqués bien plus comme des étrangers et des conquérants que comme des chrétiens et l'ambition des chefs plus que la foi des peuples a mis les armes à la main contre nous ». (2e *lettre sur l'Algérie*, 22 août 1837, *Œuvres*, III, 1, p. 151). « Les habitants de l'Algérie, notait un observateur français en Octobre 1842, sont en général moins fanatiques que la plupart des nations méridionales de l'Europe. Ils ont un sentiment très exalté de la divinité, plus élevé et plus noble qu'il ne s'est jamais rencontré dans nos déplorables guerres de religion. Il y a quelquechose de plus vénéré chez les Arabes que le djehad, c'est la paix ». (Extrait d'un manuscrit cité par M. Emerit, « L'Etat intellectuel et moral de l'Algérie en 1830 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1954, pp. 211-212). Abd-el-Kader en Avril 1840 promet la liberté de religion aux déserteurs et aux Européens qui viendront à lui; l'abbé Suchet, en 1841, note qu'il « a formellement défendu de parler aux chrétiens prisonniers... d'embrasser l'islamisme », et a fait donner « cinquante coups de bâton à un arabe qui avait parlé à un chrétien de se faire musulman ». (*Lettres édifiantes*, p. 356). La tolérance du chef n'était donc pas imitée par tous. L'émir se situe dans la tradition islamique (protection des « Gens du Livre »), mais surtout agit avec un évident sens politique. Toute son œuvre montre ce caractère religieux au service d'une politique. Et Massot remarque que, si la religion est le support de la popularité et du prestige d'Abd-el-Kader, celui-ci aime par dessus tout « la gloire et les avantages d'une organisation sociale », et caresse avec passion « la possibilité d'une nationalité arabe ». Bugeaud, en 1841, n'a pas devant lui un marabout fanatique, mis le chef de le nation algérienne en devenir, un bâtisseur d'Etat.
3. « Ce mot (justice) peut-il être prononcé ici... où la volonté du chef fait loi, où la raison du plus fort est presque toujours la meilleure, où tout est violence, arbitraire? Pourtant des tribunaux ont été institués par l'émir » (Toustain du Manoir, *Journal*, p. 147). Sur l'organisation de la justice dans l'état d'Abd-el-Kader, courte synthèse dans R. Gallissot, *Abd-el-Kader...*, p. 361.
4. Sur le sens de ce terme, et son emploi par Valée, cf. Ch. R. Ageron (« Premières négociations franco-algériennes », *Preuves*, 1964, p. 43); et par Bugeaud, R. Gallissot (*Bugeaud et la nationalité algérienne* et *Abd-el-Kader...*, pp. 339-341).

pas de le dire, sa puissance morale est telle aujourd'hui, que les chefs, qui l'auraient abandonné, il y a quelques années, lui sont entièrement dévoués. Dans toutes les tribus, même dans celles qui ne paient l'impôt que depuis deux ans environ, on fait la prière pour le *Sultan* [1] *hadje Abd-el-Kader.*

Aussitôt que l'ordre en est donné, tous les arabes des tribus, désignées par Abd-el-Kader, moins un ou deux par tente, accourent auprès de lui, emportant un petit sac de rouina (farine), qui sert de nourriture à chacun pendant 15 ou 30 jours, suivant l'injonction qui en a été faite. Il peut ainsi réunir, en très peu de jours, de vingt à trente mille hommes [2]. S'il les garde près de lui plus longtemps qu'il ne l'avait cru d'abord, il fait distribuer ou de la farine, qui provient de réquisitions frappées sur les tribus les plus voisines, ou du bichemate (biscuit), dont il est presque toujours approvisionné. Du reste, tous, sans murmures, attendent le moment où il leur sera permis de regagner leurs tentes.

1. Massot donne ici une précision intéressante, confirmée par le Capitaine Morisot, délivré peu de temps après lui : Le Capitaine déclare en arrivant à Oran : « Abd-el-Kader est toujours appelé le Sultan ; nul ne l'appellerait autrement sans être sévèrement puni. C'est déjà une preuve de l'accroissement de son pouvoir ». (Lettre d'Oran, 16 juin 1841, in *Le Sémaphore de Marseille,* 27-28 juin 1841). Le titre de sultan donné à Abd-el-Kader serait l'un des signes de son immense prestige non seulement comme chef religieux (Commandeur des Croyants), mais comme souverain. Abd-el-Kader, note R. GALLISSOT, « passe pour sultan, mais les textes de ses services ne lui donnent jamais cette qualité » (*Abd-el-Kader,* p. 358). Il serait donc resté officiellement « l'émir ». Le rapport de Massot invite à nuancer cette affirmation. Il est vrai qu'Abd-el-Kader reconnut au Sultan du Maroc une certaine autorité. Lorsque Ben Arrach, représentant d'Abd-el-Kader appose son cachet sur la convention additionnelle au traité de la Tafna (4 juillet 1838), il spécifie : « j'accepte les conditions ci-dessus, si *mon Seigneur* (Sidi), *l'Emir Hajj Abd-al-Qadir* les accepte » (CH. AGERON, *Premières négociations,* p. 44). Les titres donnés dans ce document diplomatique sont traditionnels. Mais lorsqu'en 1841, un cheikh, prisonnier à Alger écrit au khalifa Ben Allal, il appelle la louange sur « Hadji, Abd-el-Kader, Sultan », (abbé SUCHET, *Lettres édifiantes,* p. 351). A cette époque Hamida, porte-parole du même Ben Allal, fait aux premiers envoyés de l'évêque un discours sur les avantages de la paix, Abd-el-Kader y est désigné comme sultan (A. BERBRUGGER, *Négociations,* pp. 40-44). Les envoyés apprennent par la suite qu'Abd-el-Kader est mécontent de la lettre que lui a envoyée Mgr Dupuch. Elle est écrite de la main de Léon ROCHES, elle ne parle pas de la paix, elle ne donne à Abd-el-Kader « que le titre d'émir » (*ibid.,* p. 48). L'auteur n'a pu inventer ce détail, la remarque a sûrement été faite. L'interprète Toustain du Manoir, qui connait la valeur des mots, renchérit quelques mois plus tard : « Il est fier de sa qualité de Sultan... de sa puissance (*Journal,* p. 132). EL HOSSIN, cousin d'Abd-el-Kader, tout au long du récit qu'il écrivit en 1847-48 parle du « sultan » Abd-el-Kader (EL HOSSIN BEN ALI BEN ABI TALEB, *Histoire d'El Hadj Abd el K'ader par son cousin* (trad. DELPECH, *Revue Africaine,* 1876, pp. 417-455). Abd-el-Kader s'est considéré comme « sultan ». La maladresse de l'ancien secrétaire pourrait le faire croire et permettrait d'affirmer que le titre est officiellement donné vers 1840.

2. L. ROCHES en 1839 estime qu'Abd-el-Kader peut lever, dans les tribus 53 000 hommes (*Situation...,* p. 281). GARCIN, en 1840, évalue les troupes irrégulières à 20 000 hommes (2e *mémoire,* p. 296).

Il m'a été dit que de nombreuses tribus, notamment celles qui avoisinent Bougie, lui ont offert de se réunir en grand nombre, sous son commandement, toutes les fois qu'il voudra combattre les chrétiens, mais en refusant formellement de lui payer toute espèce d'impôt [1].

DISPOSITIONS DE CERTAINES TRIBUS

Les tribus, que je viens de désigner, ne sont pas les seules qui n'obéissent pas aveuglément à Abd-el-Kader, parmi celles qui reconnaissent son pouvoir, et elles sont en grand nombre, plusieurs, et notamment celles d'Ouane-Seris et de Beni-Sommeur [2], 4 lieues de Taza, préfèreraient leur indépendance, si elles le pouvaient, non pas pour être nos alliées, mais pour ne pas payer l'impôt et voler et toute liberté.

Les tribus qui un moment se sont réunies à nous sont généralement les plus acharnées contre les français, parce que nous n'avons pas su ou pu les protéger, comme nous le leur avions promis.

J'ai dit « les tribus en grand nombre », par opposition à ce que j'ai entendu dire souvent, à savoir, que les tribus avaient sensiblement diminué, l'armée, dans ses expéditions, n'en rencontrant que fort peu, et qu'on était parti de cette opinion, pour évaluer la population arabe. Sans doute, les Arabes ont beaucoup perdu des leurs depuis 1830, mais les tribus, essentiellement nomades, seront toujours incalculables pour nous [3], car, à l'approche d'une colonne, elles disparaissaient en un clin d'œil ; mais elles reprennent la même place, ou à peu près, un quart d'heure après le passage de l'armée. C'est ce que j'ai eu l'occasion de remarquer dans les premiers jours d'octobre, lors du ravitaipllement de Médéah et de Miliana [4].

1. On sait qu'Abd-el-Kader a eu du mal à étendre sa souveraineté à l'Est, au-delà des Bibans notamment. E. ROCHES note qu'il s'abstient d'exiger de l'argent des Kabyles (*Situation*, p. 271-72). Massot insiste plus que l'ancien secrétaire sur l'unité réalisée par Abd-el-Kader ; la reprise des hostilités a-t-elle soudé le peuple algérien en 1840 ?

2. Ou Beni Soumeur. Tribu de l'Ouarsenis (khalifalik de Miliana, Aghalik du Djendel). L. ROCHES, en relatant des évènements de l'été 1838, écrit : « Les Natmatãs et les Billal, kabyles des environs de Taza, dans la seconde chaîne de l'Atlas, au sud-est de Milianah, ont donné des preuves de leur éloignement pour Abd-el-Kader... Les Oulad Aïad, arabes nomades qui vivent sur le versant des montagnes de Matmata craignent l'Emir, mais ne l'aiment pas ». (*Situation*, p. 271).

3. Les premières évaluations de la population algérienne par les services français ne datent que de 1845 (cf. X. YACONO, « Peut-on évaluer la population de l'Algérie vers 1830 ? », *Revue Africaine*, 1954, pp. 277-307). Massot confirme ici ce que d'autres documents mentionnent : la population algérienne a diminué après 1830. La difficulté, c'est l'évaluation du taux de diminution. Massot n'apporte aucune précision là-dessus. Il est certain qu'avec les grandes opérations et les razzias, la guerre, à partir du printemps 1841, devient plus meurtrière.

4. Valée ravitailla Médéa à la fin du mois d'Octobre 1840, après que Changarnier eut ravitailler Miliana.

ORGANISATION DE SES TROUPES [1]

Abd-el-Kader a organisé régulièrement quatre bataillons [2], constamment sous les armes. Ils sont désignés par les noms de bataillon de Sebaou, Médéah, Miliana et Mascara. Chacun d'eux a 12 compagnies de 100 hommes, dont une porte le nom de heulge (rénégats). Cette dernière est très faible, car il y a peu de déserteurs. Ces malheureux, obligés de vivre comme les indigènes, tombent bientôt malades, et ne tardent guère à mourir. Beaucoup tâchent de gagner le Maroc, et, de là, passent en Espagne. D'ailleurs, tous ne sont pas des soldats ; à leur arrivée, ils sont libres. Ceux qui savent quelque chose, cherchent à s'utiliser et évitent par là de porter les armes contre leur patrie, qu'ils regrettent amèrement, et dans laquelle, ils rentreraient bien vite sans la crainte du juste châtiment qu'ils ont encouru [3]. Tous ceux que j'ai vus m'ont dit qu'ils n'hésiteraient point à rentrer, s'ils ne devaient être condamnés qu'à 10 ans de boulet. Quoi qu'il en soit,

1. On confrontera utilement ce paragraphe et les cinq suivants sur l'armée régulière avec les renseignements fournis la même année par A. Berbrugger (*Négociations*, pp. 32-35) et Toustain du Manoir (*Journal*, pp. 142-146) ; et antérieurement par Léon Roches en 1839 (*Situation*, pp. 277-282) et Garcin en 1840 (2e *mémoire*, pp. 293-294). Le document essentiel demeure les *Règlements militaires* d'Abd-el-Kader (traduction et notes de F. Patorni. Le texte arabe a été publié par le même auteur, et se trouve aussi dans la *Tuhfa* de Muhammad, pp. 191-205).

Ces règlements reflètent-ils une réalité ou un idéal ? Il est malaisé de répondre. Les Roches, Garcin et autres n'ont-ils pas été autant informés par la lecture des règlements que par l'observation des régiments ? Massot ne donne que des renseignements partiels : les autres sources mentionnent par exemple le bataillon de Tlemcen comme l'un des plus importants. Si la mémoire du sous-intendant n'est pas défaillante, et si cet oubli témoigne de sa volonté de ne parler que de ce qu'il connait, on peut penser que le rapport tente de cerner la réalité. Même conclusion, si on le compare avec les règlements ; ceux-ci, par exemple, organisent aussi bien l'infanterie que la cavalerie et l'artillerie. Massot montre que l'infanterie est bien plus régulièrement constituée que les autres corps, il ne s'est donc pas laissé tromper par un bel « organigramme ». Il faudrait en outre examiner minitieusement les différents documents et interpréter leurs contradictions. Il n'est pas possible de le faire dans les limites de ces notes. Avançons quelques conclusions hypothétiques : L'armée régulière d'Abd-el-Kader ne paraît pas mieux organisée en 1841 qu'à la veille de la reprise des hostilités, elle commence même, peut-être, a être désorganisée. L'émir avait largement profité de la paix, la guerre lui est défavorable, même lorsque les troupes françaises se contentent d'occuper quelques villes, sans entamer sérieusement son potentiel militaire. Deux problèmes essentiels n'ont jamais été entièrement résolus : celui de l'armement et celui de la solde. On touche à l'économie et aux finances du jeune Etat, domaines encore mal explorés par les chercheurs.

2. Toustain du Manoir compte 7 bataillons (environ 4 000 fantassins) (*Journal*, p. 146). Roches dresse l'état des troupes au service des huit khalifas (4 800 fantassins) (*Situation*, pp. 277-282). Garcin répartit 8 000 fantassins d'une manière légèrement différente (2e *mémoire*, pp. 293-294). Il faut se garder de déduire de la description de Massot un chiffre global.

3. Berbrugger compte une centaine de rénégats (cilj) incorporés dans l'armée d'Abd-el-Kader, dont douze français seulement. Certains initient les arabes au maniement des armes (*Négociations*, pp. 37-38). Suchet rencontre dans son périple plusieurs transfuges français qui profitent de la crédulité des arabes pour gagner de l'argent en fabriquant des talismans (*Lettres édifiantes*, pp. 387-388). Toustain du Manoir parle aussi de l'un de ces singuliers marabouts (*Journal*, pp. 135-136). Garcin signale des vagabons charlatans, qui se livrent à la médecine sans la connaître. Quelques-uns s'échappent, beaucoup meurent misérables (1er *mémoire*, p. 289).

Abd-el-Kader ne les estime pas : il se plaignait un jour de ne voir arriver que des déserteurs des ateliers de condamnés, de la Légion Etrangère et des bataillons d'infanterie légère d'Afrique [1]. Il disait encore, en parlant de tous ces musulmans de fraîche date, qu'il n'y en avait pas un seul de bon (*hatta ouahad makache*) [2].

Aucun déserteur n'est chargé de l'instruction. Les indigènes, qui ont servi dans les zouaves, y sont seuls employés ; mais ils sont forts ignorants.

Ces bataillons réguliers sont commandés par des agas. Chaque compagnie a un officier, 3 sergents, 1 fourrier et 3 caporaux. Commandant, officiers, sous-officiers et caporaux sont sans intruction aucune et sans capacité, ne pouvant en aucune manière former des soldats. Ils cherchent à imiter les mouvements qu'ils ont vu faire à nos troupes ; mais leurs bataillons ne seront jamais redoutables qu'aux Arabes qui seraient tentés de secouer le joug. Du reste, ils ne sont point au complet (celui de Sebaou est le plus faible) et les hommes qui les composent sont en général très jeunes.

Les tambours sont, en général du pays, car les arabes apprennent facile-à battre de la caisse. Les batteries sont celles en usage dans les régiments français. Quant aux Clairons, je n'y ai vu que des déserteurs.

Je dois cependant faire exception dans ce que j'ai dit des Agas, en faveur de celui du bataillon de Sebaou. Il m'a semblé qu'il était fâcheux que cet homme n'ait pas été apprécié, lorsqu'il était aux Spahis : car il passe pour être très bon soldat, plein d'intelligence et le seul qui soit susceptible de faire faire des progrès au bataillon qu'il commande ; il a nom Bouside, il est maure de Constantine et d'une famille autrefois influente ; il serait volontiers resté au service de la France, mais il n'était que brigadier !...

Indépendamment des 4 bataillons d'Infanterie, dont un est toujours dans les pays chauds (Mascara), Abd-el-Kader a des cavaliers, habillés de rouge, que nous appelons improprement sa cavalerie régulière ; mais ces cavaliers ne diffèrent des autres arabes que parce qu'ils sont constamment sous les armes et qu'ils reçoivent une solde. Toutefois, ils n'ont aucune organisation militaire et ne reçoivent aucune instruction. Je ne pourrais dire au juste quel est le nombre de ces cavaliers ; mais, bien certainement, il est très minime et ne dépasse pas quelques centaines [3]. Le drap, qui sert à les habiller, provient des achats faits à Paris par Ben Arach [4].

Les Califas de Médéah, Milana et Mascara ont aussi une compagnie de canonniers dont toute l'instruction consiste à faire des cartouches, Abd-el-Kader ne voulant pas exposer les quelques pièces qu'il possède. La compa-

1. SUCHET tient exactement le même langage (*Lettres édifiantes*, p. 357), en disant qu'il a obtenu ces renseignements d'un « prisonnier notable ». C'est évidemment Massot. Le rapprochement n'est pas sans importance, car il permet d'identifier celui qui a convaincu l'évêque d'envoyer un prêtre auprès de l'émir (*ibid.*, pp. 356-357).
2. *Hattā wāḥad mā kā(n) š(i)* : il n'y en a pas un seul.
3. Les renseignements donnés par BERBRUGGER (*Négociations*, p. 34) et TOUSTAIN DU MANOIR (*Journal*, p. 146) laissent deviner une organisation plus poussée. ROCHES (*Situation*, pp. 277-282) faisait état de 1 000 cavaliers réguliers ; et GARCIN de 1 900 dont 500 constamment avec Abd-el-Kader (2e *mémoire*, pp. 293-294).
4. Sur le voyage à Paris de Mouloud Ben Arach, en 1838, voir CH. A. JULIEN, *Algérie contemporaine*, p. 148.

gnie de Miliana séjourne à l'Arouete, à lieues et en face de cette ville, dans la montagne, elle est sous la tente.

SOLDE DES TROUPES

La solde des troupes est payée régulièrement tous les trois mois. Un soldat reçoit 4 ½ boudous par mois ; le caporal 5 ½, le sergent et le fourrier 7, l'officier 10 et l'aga 15[1].

HABILLEMENT

Les effets d'habillement qui consistent en veste et culotte, en drap brun ou plutôt en serge, burnous, calotte rouge, chemise et souliers du Maroc, sont payés par les hommes, excepté la 1re fois.

1. *Boudjou* est d'origine turque. On dit aussi *riyal* (de l'espagnol real) ou *riyāl-boudjou.* On peut évaluer le *boudjou* à 1,86 Fr-or en 1830 et 1,35 Fr-or en 1839, si l'on admet une dévaluation. Berbrugger (*Négociations*, pp. 32-33 cite, pour la solde des troupes, des chiffres dans l'ensemble plus élevés que ceux de Massot. Les renseignements donnés par l'un et par l'autre ne s'accordent pas avec les articles du règlement militaire d'Abd-el-Kader (traduction Patorni, p. 47 et suiv. ; *Tahfa* de Muhammad, p. 199 et suiv.). En l'absence de registres de comptabilité, il est impossible d'interpréter ces différences : la solde des troupes régulières aurait-elle progressivement baissé avec l'augmentation des difficultés économiques ? Si l'on en croit Garcin, les réguliers ne reçoivent leur solde qu'une fois par an et encore pas très exactement (2e *mémoire*, p. 297). Toustain du Manoir insiste sur la faiblesse de cette solde et sur les privations que l'émir impose à ses troupes (*Journal*, pp. 145-146).

Il est intéressant de comparer ces soldes avec quelques prix pratiqués sur les marchés de la région, à l'époque où écrit Massot. D'après Berbrugger (*Négociations*, p. 45), le 6 avril 1841, sur un marché de la vallée du Chélif, les chevaux valent 60 à 80 Fr, soit 33 à 44 *boudjous* (en admettant, ce qui est probable, que le narrateur compte 1,80 Fr pour 1 *boudjou*, comme Toustain du Manoir dans son *Journal*, p. 126), un bœuf ordinaire 20 Fr (11 *boudjous*), un mouton 3 Fr (moins de 2 *boudjous*). Et il remarque que les prix ont baissé : en prévision des attaques, les tribus cherchent à se débarrasser de leur bétail et de leurs récoltes. Toustain du Manoir confirme l'effondrement des cours. Dans la même région, le 13 juin 1841, un bœuf se vend 9 *boudjous*, un mouton 1 *boudjou*. Le saâ de blé (120 litres) vaut 12 *boudjous*, contre 42 à 45 *boudjous* au printemps. En période de famine le saâ de blé peut monter jusqu'à 60 *boudjous* (*Journal*, p. 126).

Les renseignements sont trop fragmentaires et trop contradictoires pour évaluer les sommes consacrées par Abd-el-Kader à la solde de ses réguliers : On peut cependant faire quelques hypothèses. Si l'on paie les effectifs comptés par Garcin avec la solde indiquée par Berbrugger, on arrive approximativement à un total annuel dépassant 600 000 *boudjous* (soit environ 1 100 000 Fr-or ou quelques 800 000 Fr, s'il y a eu dévaluation), ce serait un maximum. Si l'on paie les troupes comptées par Roches avec la solde indiquée par Massot, on arrive à un total annuel approximatif de 340 000 *boudjous* (soit 616 000 Fr-or, ou 460 000 Fr-or, s'il y a eu dévaluation), ce serait un minimum. Roches signale qu'en 1839, l'émir a constitué un trésor de guerre de 1 500 000 Fr (*Situation*, p. 275). Il lève, d'après Lamoricière, 3 millions d'impôts dans la Province d'Oran (A. de Tocqueville, 11 juin 1841, *Œuvres*, V, 2, p. 195). Une part non négligeable du budget devait être affectée à la solde des troupes. On peut affirmer sans crainte que la levée régulière de l'impôt était une nécessité absolue pour le chef d'Etat. Avec les dévastations, l'effondrement des prix et des transactions commerciales, les tribus d'appauvrissent en 1840 et surtout à partir du printemps 1841 ; elles ne peuvent plus apporter au chef le soutien de leurs richesses. L'économie du jeune Etat est frappée à mort. La résistance continuera, opiniâtre, mais les grandes insurrections populaires de 1845-1846 auront d'autres caractères (soulèvement religieux, révolte des affamés). Pour construire son Etat, Abd-el-Kader avait bien compris qu'il avait besoin de la paix.

ARMEMENT

L'armement, en général, est en fort mauvais état. J'ai eu l'occasion de remarquer que les fusils provenaient ou des manufactures anglaises, ou de celles de Saint-Etienne [1]. De plus, comme ils sont rarement et très mal réparés il s'en suit qu'ils sont fort peu dangereux.

J'ai appris que lorsque des déserteurs apportaient avec eux cette arme, elle leur était payée six douros d'Espagne [2].

NOURRITURE

La nourriture des troupes régulières se compose de chicha, (blé concassé et bouilli) et d'huile ; elle se distribue deux fois par jour, s'il n'a pas été possible de donner du pain, ce qui est le plus ordinaire, pour faire le repas du matin. En campagne, on donne du biscuit matin et soir.

L'officier reçoit 8 ou 10 rations par jour et l'aga 15.

MOYENS A L'AIDE DESQUELS IL POURVOIT A LEUR ENTRETIEN ET A LEURS DEPENSES

Les impôts en argent et en céréales donnent à Abd-el-Kader le moyen d'entretenir ses troupes et de payer toutes les dépenses faites par le Beylik (Gouvernement) [3]. Il ne reçoit absolument rien pour lui-même ; il vit des aumônes, qu'on lui fait en sa qualité de grand Marabout, et de ses propriétés particulières. Quoi qu'il en soit, l'argent ne lui manque certainement pas ; car j'ai vu faire des paiements considérables, soit à Taza, soit dernièrement au Camp du Chelif.

Abd-el-Kader reçoit aussi du Maroc des armes, de la poudre et autres objets. Ce fait est certain ; car, à mon arrivée au Chelif, le 9 Octobre, j'ai été placé sous une tente, où se trouvait un juif, qui venait toucher le prix des diverses fournitures faites en ce genre. Très récemment encore, il est

1. Il est difficile, dans l'état actuel de la documentation, de faire une étude quantitative de l'armement d'Abd-el-Kader. Massot confirme que la force d'Abd-el-Kader ne résidait pas dans la puissance de ses armes. D'après GARCIN, qui se livrait lui-même au trafic d'armes pour le compte d'une maison marseillaise, 2 000 fusils venaient d'Angleterre (2e *mémoire*, pp. 293-294).

2. Ce terme paraît désigner la piastre forte d'Espagne, appelée en Algérie *douro bou medfa* (c'est la piastra colonnata des italiens). Le douro bou medfa avait alors une valeur moyenne de 5,40 Fr (cf. F. PATORNI, *Règlements*, note 1, p. 28 ; et note 1, p. 31). Du temps d'Abd-el-Kader, comme à la fin de la Régence d'Alger, les pièces espagnoles circulaient dans le pays, elles étaient probablement acceptées plus facilement que les pièces algériennes. Représentaient-elles une monnaie forte par rapport à une monnaie dépréciée ? Tout arabe armé d'un fusil français était forcé de le céder à Abd-el-Kader moyennant 12 douros (A. BELLEMARE, *Abd-el-Kader*, p. 227).

3. Sur les ressources et la politique fiscales d'Abd-el-Kader, synthèse dans R. GALLISSOT (*Abd-el-Kader*, pp. 361-362) et CH. A. JULIEN (*Algérie contemporaine*, p. 184). TOUSTAIN DU MANOIR indique comment on lève l'*Achour* et a remarqué des registres bien tenus (*Journal*, pp. 147-148).

arrivé, par le Maroc 35 charges de fusils de pacotille provenant de Gibraltar [1].

PRODUITS DU TERRITOIRE ET COMMERCE

Les productions du territoire soumis à Abd-el-Kader consistent principalement en grains. Il produit également une immense quantité de bœufs, moutons, chèvres, chevaux, ânes, mulets et beaucoup de chameaux, ou mieux de dromadaires. Toutes les tribus élèvent aussi des poules. *Les bœufs servent aux transports ; on les charge sur le dos,* comme les ânes. Les arabes ont un talent tout particulier, pour faire marcher leurs troupeaux aussi vite qu'ils le veulent. Les nombreux silos, qui existent sur tous les points, notamment dans les montagnes, permettent de cacher le grain, qui doit servir pendant l'année [2]. Les plaines du Chelif et de la Mitidja ont été peu ensemencées ; mais, en revanche, le sommet des montagnes, mêmes des montagnes les plus escarpées, l'ont été presque partout [3].

A l'exception des échanges entre tribus, il n'y a aucune espèce de commerce dans le pays [4].

1. « Tous les approvisionnements de l'émir (en fusils), viennent, aux dires du Capitaine Morisot, du Maroc et de Gibraltar. Il n'en fournit qu'à ses troupes régulières ; les arabes se rendent au lieu du convoi, et là font des échanges soit pour argent, soit pour marchandises. » (Lettre d'Oran. 16 juin 1841, *Le Sémaphore de Marseille,* 27-28 juin 1841). Cependant des armes, à cette époque, parviennent à l'émir par Ténès ; un Corse, natif de Tunis, Noël Manucci, se livre à ce trafic (TOUSTAIN DU MANOIR, *Journal,* p. 127. GARCIN l'a vu en décembre 1839 à Tagdempt recevoir 20 000 Fr d'Abd-el-Kader (2e *mémoire,* p. 295). C'est probablement lui qu'a rencontré Massot. Voir la liste des marchandises qu'Abd-el-Kader reçoit du Maroc dans L. ROCHES (*Situation...,* pp. 275-276).
2. Selon ROCHES, Abd-el-Kader dispose, en magasin ou en silo, du blé nécessaire à l'approvisionnement des troupes régulières pour deux ans (*Situation...,* p. 275). En juin 1841, TOCQUEVILLE rapporte que le colonel de Montpezat veut soumettre les tribus « en vidant les silos des Hachems que l'on suppose en état de nourrir dix-huit mois l'armée » (*Œuvres,* t. V, 2, p. 196). La possibilité de trouver partout de quoi se ravitailler donnait à Abd-el-Kader une supériorité évidente sur les Français. Le sous-intendant l'a bien remarqué. A partir de 1841, l'armée d'Afrique détruira systématiquement les réserves des Algériens et vivra en partie sur le pays (razzias).
3. D'autres sources confirment ces précautions prises en vue des offensives du printemps 1841. Rapportant un entretien (25 mai 1841) avec Berbrugger, qui vient, à l'occasion de l'échange des prisonniers, de pénétrer une nouvelle fois dans les lignes algériennes, TOCQUEVILLE met dans la bouche des Arabes ces mots : On croit nous affamer en brûlant nos moissons, « mais Abd-el-Kader fait cultiver beaucoup de blé sur les derrières et dans les endroits où les Français n'iront jamais » (*Œuvres,* t. V, 2, pp. 207-208). Les envoyés de l'évêque, en avril 1841, avaient d'ailleurs remarqué que les Hadjoutes « dans la prévision des opérations militaires qui pourraient avoir lieu sur (leur) territoire vers l'époque des récoltes, (n'ont) cultivé que très peu de terrain. Nous avons observé la même précaution dans la vallée du Chélif, où des espaces considérables qui paraissaient avoir été cultivés l'année dernière (1840) ont été en friches ». (A. BERBRUGGER, *Négociations,* p. 15).
4. Le texte semble obscur, à première vue. Il s'éclaire si l'on donne à « commerce » le sens de commerce entre villes et campagne, de commerce extérieur : les Arabes ne peuvent plus depuis la reprise des hostilités, apporter leurs produits, et se ravitailler dans les villes et ports des régions côtières contrôlées par les Français. La guerre bouleverse profondément l'économie de l'Algérie. On est encore mal renseigné sur ces déséquilibres (thèses de X. YACONO, *La colonisation des plaines du Chélif,* Alger, 1955-1956 et A. NOUSCHI, *Enquête sur le niveau de vie des populations, constantinoises... rurales,* Paris, 1961). Selon TOUSTAIN DU MANOIR, le commerce et l'industrie « sont nuls depuis que le traité de la Tafna a été rompu, et c'est ce qui cause la ruine du pays encore plus peut-être que les lointaines ex-

VILLES OU FORTS SOUS SA DOMINATION

Abd-el-Kader, depuis la prise de Médéah et de Miliana [1], n'a plus sous sa domination, à ma connaissance que les villes d'Aïn Madhy, Tlemecen, Mascara et Delys, et les forts (bordje) de Saïda, Tekedempt, Taza et Boghart.

A Aïn Madhy, il a établi un Califa, auquel il a prescrit, m'a-t-on assuré, de faire ensemencer le plus de terre possible. Du reste, je ne sais aucune autre particularité sur cette ville et sur son chef.

Je m'abstiendrais de parler de Tlemecen et de Mascara, par la raison que ces deux places ont été occupées par nos troupes [2].

Delys, située sur les bords de la mer, entre Bougie et Alger, est fort peu connue des arabes eux-mêmes. Cette ville maritime était le séjour d'une espèce de pirate maure qui, par suite de déprédations et de brigandages, s'est fait destituer, il y a quelques mois, et distribuer quelques centaines de coups de bâton.

Saïda, à deux journées environ de Mascara, est une maison carrée, sans défense, où logent quelques employés et des prisonniers ; c'est aussi un entrepôt, presque inconnue aux arabes des tribus voisines du Chelif [3].

Tekedempt est, comme Saïda, une maison carrée for mal construite [4].

péditions de nos armées » (*Journal*, p. 151). D'après TOCQUEVILLE, informé par Berbrugger (entretien du 25 mai 1841) : les Arabes montrent leurs troupeaux en disant « Que sert d'élever tous ces animaux, s'il n'y a chez nous et autour de nous aucune ville où on puisse les vendre pour acheter ce qui nous est nécessaire et que nous ne pouvons fabriquer ? » Ils « souffrent beaucoup d'être parqués entre nos bayonnettes et le désert », « le moyen le plus efficace dont on puisse se servir pour réduire les tribus, c'est l'interdiction du commerce. » (*Œuvres*, III, 1, pp. 227-228). Des spéculateurs réussissaient cependant à braver les interdictions et à profiter de la situation : une tribu, les Medjar, venait vendre fort cher à Mostaganem le bétail et les chevaux qu'elle s'était procuré à fort bon compte dans l'intérieur, où les razzias entraînaient une baisse des prix ; elle achetait en ville des objets manufacturés revendus à très haut prix aux arabes qui ne pouvaient s'en procurer que par ce canal. L'histoire sociale et économique de la résistance algérienne à l'époque d'Abd-el-Kader reste à écrire ; on s'est trop limité jusqu'ici aux aspects militaires, politiques et religieux du conflit, sans replacer la lutte et la chute d'Abd-el-Kader dans son contexte économique.

1. Occupée en Mai et Juin par Valée.
2. Massot ignore que Bugeaud est entré à Mascara le 30 mai 1841. Il fait allusion ici à l'occupation de la ville par Clauzel (novembre 1835). Tlemcen prise en 1836 fut rendue à l'émir en 1837 en vertu du traité de la Tafna. La ville sera réoccupée par les Français le 30 janvier 1842.
3. Garcin ignore, lui aussi, ce fort dont la construction, si l'on en croit le *Tableau des Etablissements Français en 1839*, est récente (octobre 1839).
4. Tagdempt est l'établissement le plus important, il jouit d'une position centrale et Abd-el-Kader durant l'été 1840 a pensé, semble-t-il, y concentrer l'essentiel de ses approvisionnements en vivres, en armes et en munitions (GARCIN, *Mémoires*, p. 288 et 294). La fondation remonte à 1835 et l'enseigne de vaisseau A. de France avait vu en 1836 les premières installations. Jusqu'à la parution du *Tableau des Etablissements Français en 1839* (juin 1840) ; la position de cette place n'est pas bien connue du public ainsi que son importance (cf. A(VEZAC D'), *Abd-el-Kader et sa nouvelle capitale*, Paris, 1840, pp. 38-40. La brochure est une compilation de tout ce que l'on a écrit sur Tagdempt jusqu'en juin 1840). Même les *Notes sur Taquedem demandées à M. le Chef d'escadron Saint-Hyppolite*, rédigées le 12 mars 1841, en vue d'une attaque contre la place forte d'Abd-el-Kader (Archives du Ministère de la Guerre H. 228), ne donnent que des renseignements incomplets, en reproduisant ce qu'avait écrit l'auteur en avril 1840 dans le *Spectateur Militaire*. Grâce à Léon

Elle sert de magasin pour les poudres et autres provisions, toujours en petite quantité, telles que blé, riz, biscuit etc... Des prisonniers étaient logés dans cette espèce de fort. Abd-el-Kader y fait frapper une monnaie de cuivre [1]. Dans un petit bâtiment séparé, il fait confectionner de la poudre assez médiocre, qui ne peut se conserver longtemps, le salpêtre n'étant pas raffiné. Il existe en outre deux petits bâtiments, décorés pompeusement du nom de fabrique d'armes ; mais cette fabrique ne produit rien de bon, les ouvriers français qui ont été mis à la disposition d'Abd-el-Kader, avant la guerre, ne lui ayant fait faire aucun progrès. Aussi les a-t-il renvoyés en France, à cause de leur mauvaise conduite, de leur ivrognerie et de leur ignorance. Toutefois, il a donné à chacun d'eux 3 500 F. et un cheval, beaucoup moins pour les récompenser de leurs services, que pour faire savoir en France qu'il tenait religieusement à sa parole, et produire par là un certain effet sur l'opinion publique. Sur huit ou dix fusils qui sortaient toutes les semaines de cette fabrique, les deux tiers, au moins, n'auraient pas pu supporter l'épreuve la plus ordinaire. Je n'ai point parlé, à l'article armement, des produits insignifiants de cette fabrique, qui, d'ailleurs, ne fonctionne plus. Les quelques déserteurs, qui y étaient employés se sont évadés depuis le départ des ouvriers français. En outre, les outils dont on

Roches et à Garcin le ministre était cependant mieux informé. Bugeaud détruisit le 25 mai 1841 ce qui n'était encore « qu'une ville en projet », selon les mots du *Sémaphore de Marseille* (11 juin 1841), donnant des informations qui ont été recueillies auprès des prisonniers et qui confirment le rapport de Massot.

1. La presse algérienne a annoncé la découverte, en février 1966, près l'Al Asnam (Orléansville), d'un lot d'environ 500 monnaies de cuivre, frappées par Abd-el-Kader à Tagdempt entre 1254 et 1256 de l'Hégire (27 mars 1838 - 22 février 1841). (*El Moudjahid,* 8 mars 1966). Aucune étude n'a été consacrée à la politique monétaire d'Abd-el-Kader, l'argent était pourtant l'un des nerfs de la guerre. On trouve quelques lignes sur le change des monnaies dans les règlements militaires, preuve que politique financière et effort militaire étaient étroitement liés. Ces lignes sont placées en tête de l'ouvrage (titre II de l'introduction, après l'organisation générale de l'armée, pp. 27-32, trad. F. PATORNI) : le recrutement de l'armée était conditionné par la solde ; cette armée serait *nationale* et non plus *féodale,* si le Gouvernement pouvait la payer régulièrement. D'où l'importance de la question monétaire : « L'Emir des Croyants... assigne aux monnaies ayant cours dans ses Etats une valeur fixe servant aux transactions de ses sujets, *et avantageuse pour le Trésor* (nous soulignons). Il frappe deux espèces de monnaie, la muḥammadiyya et la niṣfiyya » (p. 27). Le traducteur, en note, décrit ces pièces de cuivre de peu de valeur (pp. 27-28). L'émir établit ensuite un barême de change, à partir du *douro bou medfa* pris pour 4 réaux (boudjous), le réal valant 24 muḥammadiyya et 48 niṣfiyya (p. 28). « C'est d'après ce change, est-il indiqué en conclusion, que l'Emir paye la solde de son armée » (p. 32). A la fin du XVIII[e] siècle, la piastre d'Espagne (douro bou medfa) valait 1 boudjou et demi (P. ERNEST-PICARD, *La monnaie...,* p. 43). En 1830, le réal-boudjou est évalué à 1,86 Fr (0,54 boudjou pour 1 Fr), par la commission chargée d'étudier la question de la monnaie, lors du débarquement français (*ibid.,* p. 42). Toustain du Manoir se sert encore de cette équivalence dans son *Journal* (juin 1841, p. 126), comptant *trois* boudjous dans une piastre d'Espagne qui vaut 5,40 Fr. Si, comme F. Patorni l'indique (*Règlements,* p. 31), on donne en 1839 cette même valeur au douro bou medfa, le boudjou ne vaut plus, d'après les règlements, que 1,35 Fr (0,74 boudjou pour 1 Fr), et aurait été dévalué par rapport à la piastre d'Espagne et au franc. Abd-el-Kader se serait donc engagé dans la même voie que les derniers deys. Aurait-il tenté de porter remède à des difficultés financières par une dévaluation ? En juin 1841, Toustain du Manoir n'en tient pas compte. A-t-elle été effective ? Avec quelles espèces l'émir payait-il ses troupes ? A-t-il frappé beaucoup d'argent à Tagdempt ? Levait-il l'impôt en argent avec des espèces fortes ? On ne peut répondre à toutes ces questions.

se servait alors, lesquels achetés à Paris par Ben Arach, ont été tellement gaspillés, qu'il n'en reste presque plus [1]. A un quart d'heure de ce prétendu fort, on a construit des gueurbis, espèce de chaumières, couvertes en paille ; quelques-unes, cependant, ont été bâties en pierre et en terre. Elles sont habitées par des maures de Médéah, Miliana etc..., amenés dans ce lieu après la prise successive de ces localités [2]. Tedekempt est fort malsain ; c'est un mauvais village, où la mortalité est effrayante. Dans le fort même qui est très élevé, sur 97 prisonniers, 43 sont morts. Les indigènes ne sont pas épargnés. A une demi-lieue de là, on trouve l'Esmala (habitation) d'Abd-el-Kader, qui se compose de quelques tentes, entourées de broussailles. C'est là qu'il habite avec sa mère, son unique femme et ses domestiques ; lorsque les chances de la guerre l'appellent autre part, sa famille continue d'y résider.

Taza est une maison crênelée, de 40 mètres carrés environ, sans aucune défense et sans garnison. Elle est à 2 journées de la plaine du Chelief et à 3 de Tekedempt, sur le Mat-Mata, montagne qui fait partie de la grande chaîne d'Ouane-Seris. Cette maison, bâtie sur un monticule, dominée par toutes les montagnes qui l'entourent, exposée à tous les vents qui y règnent constamment, n'est absolument qu'un entrepôt très insignifiant [3], et un lieu

1. Garcin indique la présence d'une « roue hydraulique » dans la fabrique (*1er mémoire*, p. 289). Dix ouvriers français avaient été recrutés en 1838. Lorsque Garcin quitte Tagdempt, au début mars 1840, « la fabrique n'avait pas donné d'armes à l'émir, mais les ouvriers, encouragés par des promesses, s'étaient engagés à lui remettre sous peu trois fusils par jour. » En quittant Médéa, le 1er juin 1840, le trafiquant avait appris que la promesse avait été tenue. Ces ouvriers avaient été embauchés pour deux ans, leur contrat expirait dans les premiers jours d'Août. « Ils étaient résolus, leur engagement terminé, de demander à l'émir d'être conduit aux frontières. L'émir le leur avait promis. J'ignore s'il leur a tenu parole » (*1er mémoire*, p. 289). Le récit de Massot fait suite à celui de Garcin. A. Bellemare donne des précisions différentes : les ouvriers auraient été congédiés sur leur demande, lors de la reprise des hostilités ; et l'émir leur aurait compté 3 000 Fr (*Abd-el-Kader*, pp. 228-229). « A Tagdempt, on ne fabriquait qu'un fusil par semaine, encore était-il détestable », confie le capitaine Morisot en arrivant à Oran (*Le Sémaphore de Marseille*, 27-28 juin 1841).
2. D'autres observateurs ont compté 300 habitations (*Akhbar*, 1er Nov. 1840, d'après le *Tableau des établissements français en 1839*). Marius Garcin mentionne 2 000 habitants à Tagdempt, « toute la population, ajoute-t-il, y est animée d'un esprit tout français » (*2e mémoire*, p. 297). Il est certain que les réfugiés des villes conquises par les Français s'habituaient mal à leur nouvelle situation (GARCIN, *1er mémoire*, p. 289 ; A. DE TOCQUEVILLE, *Œuvres*, V, 2, pp. 207-208). Il est cependant difficile d'imaginer qu'ils se soient si vite convertis à la cause française. Contrairement à Garcin, Roches, en 1839, signalait que les arabes des environs de Tagdempt entretenaient de bons rapports avec les réfugiés kouloughlis de Miliana et de Médea (*Situation...*, pp. 282-283). Sur l'exode urbain au moment de la conquête, notes suggestives dans M. LACHERAF, *Algérie*, pp. 164-171. Les réfugiés ont probablement plus souffert de la reprise des hostilités que les autres populations : « On ne peut se faire une idée de la misère dans laquelle la guerre plonge ces malheureux (les 25 à 30 000 citadins réfugiés). Obligés de mener la vie nomade des arabes, en proie aux chagrins, aux fatigues, ils voient chaque jour leur nombre décroître » (TOUSTAIN DU MANOIR, *Journal*, p. 149). De là, à en faire un parti hostile à Abd-el-Kader, il y a un pas à franchir avec beaucoup de prudence (voir à ce sujet les réflexions de l'Abbé SUCHET, *Lettres édifiantes*, pp. 390-391).
3. Cette description de Taza, fondée en juin 1838, s'accorde avec les renseignements donnés par le *Tableau des établissements français en 1839* et par GARCIN (*Mémoires*, pp. 288 et 294). Cependant un correspondant de presse algérois, après avoir interrogé les prisonniers français, parle d'une « ville ... où l'on trouve des manufactures d'armes, des fabriques de

de repos pour les malades. J'aurais dit un hôpital, si quelque chose dans ce pays, pouvait en donner l'idée. Le territoire qui l'environne est essentiellement improductif ; seulement une très bonne et très abondante fontaine, qui prend sa source dans une des montagnes nord-est, se trouve à 200 pas de là ; elle alimente un moulin à farine, situé au-dessous, et à l'ouest, de la dite maison crênelée ; ses eaux traversent une espèce de village, composé de trente mauvais gueurbis, un peu plus à l'Ouest et à dix minutes du fort ; puis, au moyen d'une manière d'aqueduc, elles font tourner un moulin à plâtre et vont enfin se perdre dans un ravin. Les habitants de ces gueurbis sont des maures d'Alger, de Médéah et de Miliana, tenus en charte privée depuis la perte de ces villes. J'ajouterai qu'à mon départ, il se trouvait encore dans les souterrains de cette place une trentaine de malfaiteurs gardés seulement par quelques kabyles.

Boghart est, comme Saïda et Taza, une maison carrée, près de Médéah ; elle sert d'entrepôt pour le califat de ce nom [1].

Abd-el-Kader, qui connaissait l'intention du Gouverneur-Général d'aller détruire tous ces établissements, *car il reçoit régulièrement son courrier d'Alger* [2], avait prescrit de les évacuer et de tout disposer pour les incendier, dans le cas de l'approche des français. Les divers objets qu'ils contenaient furent, en exécution de ces ordres, transportés aussitôt dans les matemores de la montagne, et le bois nécessaire pour les réduire en cendres, a été préparé dans les premiers jours du mois de mai [3].

Je plains amèrement les malheureux Européens qui tomberont, à l'avenir entre les mains des arabes, car, si toutes ces places sans importance, étaient détruites, ils seraient traînés péniblement de camp en camp, et la mortalité en serait nécessairement effrayante ; aujourd'hui, du moins, les pauvres prisonniers y trouvent un abri et souvent du repos.

draps, etc... » (lettre d'Alger, 24 mai 1841, *Le Sémaphore de Marseille*, 3 juin 1841). Il est facile d'imaginer comment les bruits les plus fantaisistes sont vite colportés. Massot a séjourné à Taza, et Alquier, son principal informateur, connaissait bien l'endroit. Il n'y a aucune raison de ne pas croire le sous-intendant. L'établissement a-t-il perdu se son importance entre 1840 et 1841 ? On peut aussi le penser. En juin 1840, l'émir aurait donné l'ordre de transporter à Tagdempt le dépôt de poudre et de munitions de Taza (Garcin, *1er mémoire*, p. 288).

1. Boghar n'avait été fondée qu'en juillet 1839 (*Akhbar*, 1er Nov. 1840). Roches et Garcin s'accordent pour en faire une place peu importante, avec un fort de mauvaise construction (*Situation...*, p. 283, *Mémoires*, pp. 288 et 294).

2. « Il y a à Alger beaucoup de personnes, qui tiennent Abd-el-Kader au courant de tout ce qui s'y passe », il y a même des personnalités (Garcin, *2e mémoire*, p. 298). L'émir recevait aussi les nouvelles de Paris, et suivait attentivement la politique européenne et les affaires d'Orient. Il n'y avait pas de cloison étanche, du moins jusqu'aux grandes offensives de 1841, entre son camp et les zones occupées par les Français. Lorsque Mgr Dupuch voulut entamer les négociations en vue de l'échange des prisonniers, il n'eut aucune difficulté, semble-t-il, pour trouver des intermédiaires.

3. Ces dispositions sont conformes à la tactique adoptée par l'émir. Avait-il bien l'intention, en 1836, comme le rapporte A. de France, de faire de Tagdempt une forteresse imprenable ? (E. Alby, *Prisonniers français*, I, p. 188). Probablement pas : les nouvelles villes n'étaient pas conçues comme des abris, mais comme des points d'appui : Elles manifestaient avec éclat l'effort pour organiser une armée et une économie, non la volonté de se retrancher un jour derrière des murailles. Sur la création par Abd-el-Kader des silos à grain appelés maṭmūra (littéralement endroit que l'on remplit), cf. A. Bellemare, *Abd-el-Kader*, p. 233.

faisais faire les haltes à ma volonté ; cinq ou six cavaliers nous escortaient, pour nous faire respecter au besoin.

Maintenant, s'il m'était permis de donner ici l'opinion que je me suis formée, d'après tout ce que j'ai vu et entendu, je dirais qu'il me semble qu'il n'y a de solution possible à la question de l'Afrique, qu'en accordant la paix à Abd-el-Kader. En effet, il me paraît qu'en conservant la province de Constantine, tout le littoral et toutes les terres qui nous seraient nécessaires, laissant à Abd-el-Kader Médéah et Miliana et l'intérieur du pays, nous atteindrions enfin le but que la France s'est proposé, et pour lequel elle combat depuis dix ans. Toutefois, il faudrait se réserver exclusivement le monopole du commerce d'Abd-el-Kader, qui n'aurait d'écoulement que par nous. Alors les immenses richesses de son sol, ses nombreux troupeaux et ses grains viendraient en aide à notre Colonie et, sous plusieurs rapports, à la France, tributaire de l'étranger. Nos manufactures, nos fabriques diverses trouveraient un large débouché à leurs produits, et le numéraire que nous exportons chaque année, servirait à accélérer les immenses travaux que le Gouvernement et les Chambres ont arrêtés.

Voilà, Monsieur le Maréchal, tous les renseignements que mes souvenirs me permettent de vous donner. Je savais que le travail que vous me prescriviez était au-dessus de mes forces, car il est tout nouveau pour moi ; mais j'ai osé compter sur votre indulgence, pour le manque d'ordre et les lacunes, que vous y trouverez. Au surplus, je n'ai d'autre prétention que celle d'avoir raconté des faits de la plus grande vérité, et mon opinion, sur les hommes et sur les choses, est le résultat de mes observations, pendant la longue captivité, que je viens de subir. D'ailleurs, je n'ai écrit *que pour vous seul*, Monsieur le Maréchal, et par votre ordre.

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur le Maréchal,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

L'adjoint à l'Intendance militaire,
T. MASSOT.